



Ressort

Bulletin de liaison de l'AFTC de Franche-Comté

N° 15 - Mai 2008

A l'AFTC, ça déménage ! Ça bouge, ça ouvre

A Besançon, les bureaux et le siège de l'AFTC restent 8 rue de la liberté et le CAJ (Accueil de Jour) ouvre avec 10 places à cette adresse.

L'UEROS va s'installer 6B boulevard Diderot (à côté de la MDPH) avec 10 places de SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico Social pour les Adultes Handicapés).

Cela fait beaucoup de choses et beaucoup de travail, un renfort est d'ailleurs arrivé : Sabrina Amzal.

ASSOCIATION DES FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
DE FRANCHE-COMTÉ

SIÈGE SOCIAL - PERMANENCE

8 rue de la liberté
25000 BESANCON

Tel : 03 81 88 98 60

Fax : 03 81 88 98 61

Courriel : accueil.aftc@fr.oleane.com

Site internet : traumacraniencf.org

Secrétariat de l'AFTC et de l'UEROS

Céline SAUVARD
Sabrina AMZAL

Horaires AFTC
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30

Horaires UEROS
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Autres contacts possibles

Montbéliard :

Martine Racine 03 81 94 00 04

Monique Nicolier 03 81 94 04 00

Jura :

Suzanne Damien 03 84 48 21 65

Haute-Saône :

Maurice Blanchot 03 84 67 47 63

Territoire de Belfort :

Colette Meister 03 84 22 64 92

*sur répondeur, laissez toujours vos
coordonnées pour que l'on puisse vous
rappeler.*

§

Membre de l'Union Nationale des
A.F.T.C.

32 rue de la colonie

75013 PARIS

Site internet : traumacraniencf.org

§

Responsable Publication

Jean Guyot, Président de l'AFTC

A Paris, le 29 mars, ça déménageait aussi très fort

35000 personnes, plus de deux kilomètres de défilé
de la République à l'Opéra, par les grands boulevards
Une tribune imposante devant le palais Garnier :

une sono tonitruante, des prises de parole de chaque organisation
80 associations qui avaient rejoint l'APF.

Il y avait plus de 300 personnes de Franche-Comté, un TGV entier
et des autocars nous étions 15 de l'AFTC.

Tous demandaient, tout simplement, dignement et avec force
la décence d'un revenu d'existence... à la hauteur du SMIC.



A bon entendeur, salut !

A suivre avec vigilance

Sommaire

- ◆ Le mot du Président P 2
- ◆ La vie de l'association P 2 et 3
- ◆ INFOS - La sécurité routière P 4
- La réforme des Tutelles p 5
- ◆ Portrait de blessé P 6
- ◆ Moments de vie de blessés P 7
- ◆ Les brèves P 8

◆ Le mot du président

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Dominique CHAUVIN.

Notre président National est décédé le 27 mars, emporté par un cancer foudroyant. Il nous a quitté un an après sa prise de fonction de président de notre union, à la veille de notre assemblée générale UNAFCT de St-Brieuc. Il a assuré cette fonction avec détermination apportant sa compétence et son vécu de père d'un enfant traumatisé crânien. Les 50 AFTC représentées à ses obsèques ont tenu à témoigner de leur affection à sa famille dans l'épreuve et à reconnaître à Dominique Chauvin ses talents d'Homme d'action, et de conviction.

Ce début d'année a été marqué par ailleurs par des nouvelles très positives pour les traumatisés crâniens cérébrolésés de la Région. En effet, nous avons reçu les arrêtés des autorités de tutelles financeurs – DDASS et Conseil Général du Doubs pour l'ouverture du Centre d'Accueil de Jour (CAJ) et du Service d'Accompagnement Mé-

dico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Notre conseil a marqué son accord pour une location nouvelle de locaux, 6 Boulevard Diderot à Besançon qui accueilleront pour transfert l'UEROS.

Les locaux du 8 rue de la Liberté seront dédiés au CAJ, au SAMSAH et au siège de votre association. Ces deux structures ont été ouvertes le 14 avril dernier. Toute l'équipe AFTC, est à votre écoute pour favoriser les démarches administratives nécessaires aux orientations vers ces deux établissements. Il reste encore du chemin à parcourir et rappelons que votre Conseil a bien avancé à travers les partenariats noués avec l'Adapei de Besançon et l'Association St - Michel-le-Haut à Salins les Bains dans le Jura.

Les quatre GEM du Jura accueillent d'ores et déjà des personnes traumatisées Crâniennes cérébrolésées et avec Suzanne DAMIEN d'autres projets sont en cours d'étude.

En Haute Saône pour les GEM accordés nous avons trouvé avec Maurice BLANCHOT

des locaux à Gray, ce qui permettra (après adaptation) une ouverture dans les prochains mois et au plus tard début septembre. Les actions annoncées, divers groupes de paroles, permanences juridiques, études d'activités de loisirs, insertion, sont aussi une réalité.

Les groupes de paroles sont ouverts à tous, Patricia GIRERD Psychologue et Véronique MATHÉY, Assistante Sociale professionnelles associées pour leur talent d'écoute demeurent à votre disposition.

A vous de marquer votre intérêt et votre intention, auprès de Céline Sauvard.

Notre assemblée Générale se déroulera le 31 mai prochain au Foyer Ste Anne, 16 rue d'Avanne, 25320 Montferrand le Château. Venez nombreux partager avec nos invités, ce moment fort de la vie de votre association. Un repas, moment de convivialité clôturera cette assemblée.

Bien cordialement à tous,
Jean GUYOT

◆ La vie de l'Association

• dans le nord-Franche-Comté

- L'AFTC a été sollicitée pour témoigner sur les suites d'un accident.
- Une journée de formation à Besançon le 20/12/07 de la Sécurité Routière pour les DDE (très riches en échanges).
- Une rencontre avec les chargés de mission de la Fondation Arc en Ciel pour réactualiser notre action à leur côté.
- La fête des rois nous a permis de retrouver les adhérents de plusieurs secteurs et de voir avec joie l'évolution de nos blessés.
- Pour la loterie, nous avons des places offertes par le F.C.S.M. (Football Club de Sochaux/Montbéliard). Ce don a été honoré par la présence de 5 blessés et de leurs accompagnants pour le match du 19 janvier 2008.

- Une nouvelle réunion avec Philippe POURCELOT sur les transports à Montbéliard. Le combat continue et une idée de manifestation a été envisagée.
- Petit voyage à Paris pour la journée des Présidents et une formation sur la réforme des tutelles. La Franche Comté était fortement représentée (9 personnes). Les nouvelles dispositions sont intéressantes.
- Toujours nos réunions de familles le 1^{er} mercredi du mois. Il faut rester mobilisé pour continuer d'avancer et soutenir notre Président et son équipe qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts pour aboutir à une meilleure prise en charge de nos blessés

- Etre présent est déjà un soutien pour tous.

• dans le Jura

Après la fête des rois à Montferrand-le-Château, les activités ont repris à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), nous avons remplacé des plaquettes un peu partout et surtout chez les contacts pris lors du forum en novembre.
Le Président et moi-même avons rencontré à Dole Monsieur SOUFFLOT, Directeur d'Étapes, association d'accueil et d'insertion avec laquelle nous envisageons une convention.

Fin Janvier et premier Février, deux journées à Paris pour une formation sur les modifications dans la loi concernant les tutelles, modifications qui devraient entrer en vigueur en 2009, et puis la journée des Présidents, journée très intéressante qui nous permet d'échanger avec les autres AFTC. Nous avons participé avec Francis MAROTEL à la journée santé organisée par le lycée Charles Nodier de Dole, témoignage et information sur le traumatisme crânien pour les élèves de première qui ont été très motivés, intéressés et curieux.

Nous avons également participé à un audit concernant l'accessibilité, le Jura travaille l'accessibilité dans les transports, vaste sujet, nous attendons le résultat de cet audit et les propositions qui seront faites au Conseil Général.

Toujours suite au forum du bénévolat, la radio RCF de Lons nous a contacté, deux émissions ont été enregistrées, et diffusées les vendredis 4 et 11 avril à 11h45 et rediffusées les samedis 5 et 12 avril à 9h45.

Nous avons préparé et participé à la manifestation nationale du 29 mars à Paris pour tenter d'interpeller les pouvoirs publics sur les difficultés à vivre décemment des personnes handicapées...

Avec le collectif inter-associatif, nous avons mis en place une permanence tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, dans les locaux de la MDPH, la permanence est assurée à tour de rôle par une personne de chaque association qui compose le collectif et qui sera à même de vous renseigner, de vous guider, et en tous cas de vous orienter vers la personne qui représente l'association que vous recherchez, n'hésitez donc pas à venir nous rencontrer.

Et puis, une sortie conviviale se prépare pour les beaux jours.

• en Haute Saône

Dans le ressort de mars 2007, nous vous faisons part d'un projet de 2 Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) pour la Haute Saône en vous expliquant ce qu'était un GEM et dont nous vous rappelons ici les grandes lignes :

C'est un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes cérébro lésées et leurs familles ; le GEM devrait permettre d'éviter l'isolement et de recréer des liens de communication, de partager des moments d'échanges, de convivialité : autour d'activités de diverses natures telles que sorties nature ou culturelles, jeux de sociétés... Il doit permettre aussi de réactualiser les compétences et les capacités de chacun des blessés afin qu'ils puissent être guidés dans leur projet de réinsertion aussi bien sociale que professionnelle. Le management de chaque GEM est assuré par des amateurs, un psychologue et un accueil administratif.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Un local vient d'être trouvé à Gray, 22 rue Maurice Signard et nous sommes sur une piste à Vesoul ; à Gray nous espérons que le GEM pourra fonctionner un peu avant l'été, nous vous en informerons dès que possible.

L'AFTC envisage également sur la Haute-Saône la création d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour personnes Adultes Handicapées (SAMSAH). Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancée de ce projet. Notre Président, Jean GUYOT, se dévoue sans compter pour faire avancer ces projets et nous y arriverons avec l'aide bien sûr de partenaires qui reconnaissent le bien fondé et la nécessité de notre action, pour un peu de mieux être pour nos blessés.

Nous lançons un appel à vous, tous les adhérents, pour qu'autour

à Besançon

§ La vie de l'association, à Besançon, c'est tout ce qu'on vous a dit en 1^{ère} et 2^{ème} pages : les ouvertures, les installations mises en place et du personnel recruté, etc... pour les blessés.

§ La vie de l'association à Besançon et tout azimut sur les quatre départements, **c'est d'abord le travail sans relâche de notre président Jean GUYOT** et aussi des vice-présidents ; c'est aussi un peu le travail du C.A. qui s'est réuni le 28/11/2007 et le 19/03/2008.

§ Le 26/03, les locaux du 8 rue de la liberté et du 6B Bd Diderot ont fait l'objet de la visite de conformité pour les activités CAJ et SAMSAH : tout était conforme.

§ Un mini groupe de travail planche sur un plan de com (comme on dit) : faire connaître l'AFTC plus largement, plus efficacement :

- L'information auprès de tous les professionnels de santé, c'est parti, médecins et auxiliaires de santé

- Une opération grand public est en gestation : avec le forum international de la Ville sur le handicap ou hors le forum ? avec une grosse peinture, laquelle ? On envisage Albert JACQUARD.

On a l'accord de principe du chanteur ALDEBERT pour un spectacle au profit de l'AFTC.

- Il y a aussi l'opération « la citadelle pour tous », pour ce printemps où plutôt cet automne.



La maintenant traditionnelle fête des rois et nos animateurs maison

◆ INFO

La sécurité routière

C'est une notion oh combien importante, vous en convenez et c'est aussi une Institution de l'Etat aidé par les associations. Elle a été une préoccupation très spécifique des AFTC et de l'AFTC de Franche Comté dès son début avec Anne Bergeret. Très tôt Martine Racine a fait de l'information dans les établissements scolaires et de la prévention dans des entreprises, des garnisons et même auprès des personnes condamnées pour alcoolémie. Et puis elle a formé Francis MAROTEL, notre « monsieur sécurité routière », un traumatisé crânien qui a été embauché par l'AFTC pour cette fonction et d'autres et qui intervient un peu partout. Suzanne DAMIEN intervient elle aussi dans le Jura.

Au niveau national la Sécurité Routière est une organisation interministérielle depuis 1973 (équipement, intérieur, justice, défense, économie, ed nat., emploi, jeunesse et sport, fonction publique, santé, culture, agriculture). Elle relève du premier ministre qui nomme un délégué interministériel à la sécurité routière, actuellement Mme Cécile PETIT qui réunit le comité interministériel CISR, qui définit les axes à développer :

- Faire comprendre la règle : la prévention
- Faire respecter la règle : la répression

les actions à mener :

Action sur la formation et l'information avec :

- un continuum éducatif (attestation de première éducation à la route) (APER)
- attestation scolaire de sécurité routière (ASSR), obligatoire pour passer le permis de conduire.

La Prévention Routière, elle, est une association loi 1901, nationale avec antennes départementales, partenaire de l'état.

Financée par les assurances et les collectivités locales

- le brevet de sécurité routière (BSR), obligatoire pour la conduite de cyclo = permis cyclo

- et l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

- un meilleur encadrement des conducteurs (faciliter l'accès au permis, permis probatoire, permis à points)

- plans de communication centrés sur le respect des règles (alcool, ceinture, vitesse...)

Implication de tous les acteurs :
Les acteurs de prévention du risque routier en entreprise, les partenaires et bénévoles, les constructeurs (développer les limiteurs de vitesse), les gestionnaires des infrastructures et de la voirie.

Accroître et optimiser les contrôles de vitesse, combattre l'usage d'alcool et de stupéfiants, port de la ceinture arrière.

Aggraver les sanctions.

La politique nationale est appliquée et adaptée sur le terrain au niveau du département avec les acteurs locaux :

Sous l'autorité du Préfet qui nomme un délégué, chef de projet, coordinateur, (le plus souvent un DDE) et avec les services de l'état ainsi que les collectivités territoriales (conseil général, communes) et le milieu associatif et socio-professionnel.

Ceux-ci déterminent une politique locale avec un programme d'action sur la base du document général d'orientation (DGO) et un plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR) :

Plan agir pour la sécurité routière et « Enquête Comprendre Pour Agir » (ECPA)

De plus des maisons de la sécurité routière sont en train de se mettre en place (parfois virtuelles).

Avec quatre missions :

- assumer l'accueil des victimes et de leur famille, les écouter et les orienter.

- informer les citoyens, les professionnels, les élus et les orienter vers des référents sécurité routière.

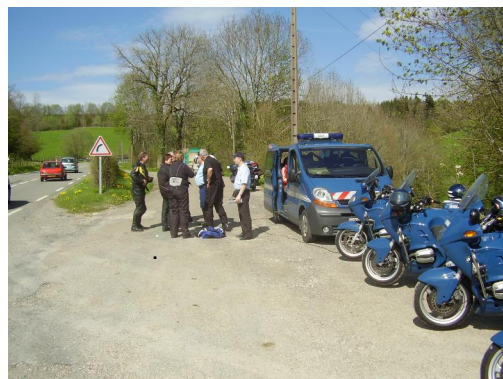
- mettre à disposition des ressources humaines et matérielles, aider au montage d'opération.

- être le lieu d'échange privilégiée entre bénévoles, associations, professionnelles et institutionnelles.

Depuis son institution en 1973 les accidents de la route qui s'élevaient à plus de 16 000 en 1972 sont descendus à 12300 au début des années 80 et jusqu'à 7600 en 2000 ; puis encore plus nettement, avec la mise en place de mesures plus sévères (et les radars » !) à 5200 puis moins de 5000 en 2005. Alors que pendant ce temps l'indice de circulation était passé de base 100 en 1950 à 150 en 1956 et à 630 en 2005 !

Mais on continue toujours à ne pas parler, à mal recenser parmi les blessés graves, ceux qui ont leur vie brisée, suite à des séquelles irréversibles.

ceux que vous connaissez bien, et qui sont toujours aussi nombreux (voire plus) que les morts.



◆ INFO

La réforme des Tutelles

Une nouvelle loi votée le 5 mars 2007 pour une application au 1^{er} Janvier 2009.

Une réforme voulue et attendue par tous, pourquoi ?

- Parce que la loi précédente du 3 janvier 1968, qui déterminait les 3 régimes de protections : la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle se limitait à la seule protection des biens en oubliant la protection de la personne et son accompagnement.

Un texte dépassé contourné, inadapté pour répondre aux autres raisons d'ouvertures de mesures de protections pour altération des facultés mentales et physiques : la pauvreté, l'intempérance, les aggravations par l'allongement du vieillissement, la vulnérabilité de nature familiale ou économique comme les ruptures avec séparation, les naissances non désirées, l'isolement, la perte d'emploi et tous les aléas de la vie.

- Parce qu'il devenait urgent de mieux définir les modalités de sa mise en application et ne concerner que les personnes ayant réellement besoin d'un système de protection justifié et adapté à leur état de santé.

Il paraissait aussi nécessaire de ne pas limiter les mesures de protection à la seule gestion des revenus et des biens. Il était nécessaire de l'étendre à la personne.

- Parce qu'il était aussi nécessaire de prendre en considération l'entourage familial ses préoccupations, son droit de regard et sa volonté de vouloir exercer une mesure concernant son proche.

- Il fallait également réglementer la profession exercée par les personnes en charge de ces mesures, qualification, formation, diplômes ; ainsi que développer l'information, la signification des droits, des obligations et limites du mandat du tuteur choisi parmi la famille.

- Il fallait enfin déterminer et unifier le mode de financement des mesures prononcées.

Un nouveau texte a été voulu par tous :

des personnes protégées et leurs familles, des associations et particuliers exerçant les mesures aux magistrats et aux greffiers.

Et puis l'engorgement des tribunaux : 80 juges pour 800 000 mesures ! (et on estime à 1 million le nombre de personnes concernées en 2010, avec le développement des malades d'Alzheimer)

Et les juges des tutelles sont en même temps des juges d'instance chargés d'auto-responsabilités, d'où la nécessité de déjudiciariser un certain nombre de mesures.

La nouvelle loi veut :

- développer des alternatives en cas de difficulté sociale et envisager des situations temporaires.

- éviter les mesures définitives : être progressif, commencer par l'accompagnement social puis l'insistance et pouvoir revenir en arrière.

- organiser un réexamen périodique de ces situations.

- prévoir le futur en instituant le mandat de protection future associer les personnes et les familles avec auditions obligatoires de la personne.

- encadrer les mandataires judiciaires avec certificat de compétences, liste établie par le préfet, accord des procureurs, et contrôle par les DDASS.

- prévoir une dotation globale des associations mandataires.

Un point symbolique : le terme d'incapable est remplacé par personne protégée.

Nous joignons à cet envoi de ressort n°15, une fiche de synthèse de la loi du 5 mars 2007, établie par notre avocat spécialiste Emeric GUILLERMOU que nous remercions vivement.

◆ Portrait de blessé *Philippe POURCELOT*

C'était un 4 mars 1987 (2 mois avant mes 15 ans), il paraît le soleil, le beau temps était au rendez-vous, malgré la fraîcheur de saison : un temps idéal pour rouler à bicyclette sans casque, mais la tête couverte malgré tout d'une casquette bien chaude.

Je suis donc parti m'entraîner à vélo ce jour-là, avec des dizaines d'amis du vélo club dont je faisais parti. Je faisais beaucoup de sport à l'époque : cyclisme, tennis, ski de fond l'hiver et natation...

Bref, nous avons fait un bon tour de 80 kms comme d'habitude et sur le retour, 2 de mes amis et moi-même, avons décidé de faire des sprints sur la plaine de Mathay en relais. Chacun de nous allant aussi vite que possible, on se passait à tour de rôle en tête de notre groupe, pour relancer sans cesse l'allure... Puis, à un moment, je me suis retrouvé au milieu du groupe, j'ai du toucher la roue arrière de celui qui me précédait et je suis tombé à terre me cassant la clavicule. Je me suis relevé, j'étais bien sonné mais ça allait, je me plaignais juste de mon épaule et de ma tête. Un automobiliste qui nous suivait et qui m'a vu tomber, s'est arrêté pour voir si tout allait bien... Il s'est proposé de me ramener à la maison avec mon vélo, j'ai accepté.

Une fois arrivé près de mes parents, l'automobiliste est reparti... Je me suis assis, j'ai voulu boire un verre d'eau, chose que maman m'a apporté. Lorsque j'ai bu là, j'ai vu tout noir tombant progressivement dans le coma... Mes parents m'ont conduit aussitôt à l'hôpital de Montbéliard. Après avoir passé un scanner qui venait d'y être installé, ils ont vu que j'avais un traumatisme crânien et une hémorragie cérébrale. Ils m'ont aussitôt trépané (je vous passerai les détails), puis ils m'ont transporté à l'hôpital Minjoz de Besançon.

Tout ceci, je ne m'en souviens pas, on me l'a raconté... Je me souviens juste de quelques moments de conscience où je

voyais mes parents habillés en tenue stérile avec mon parrain, entre autre, lorsqu'ils venaient me voir en réanimation. Je me souviens également d'avoir eu le cœur branché à une machine pour suivre ses battements...et aussi lorsqu'on m'a retiré ma trachéotomie...Je suis resté un bon mois dans le coma en passant du stade 3 au premier stade progressivement.

Le plus dur moment que j'ai passé à l'hôpital, c'était une nuit où je me suis réveillé sans savoir où j'étais. On avait beau m'avoir tout expliqué auparavant, sur ce qui m'était arrivé, lorsqu'on se réveille comme cela et qu'on se demande où on est, on a envie de se pincer comme pour sortir d'un mauvais rêve. Mais la réalité est bien présente et on se trouve vraiment impuissant face à la paralysie, même si je ne savais pas encore tout ce qui m'attendait. On n'a plus le choix !

Six semaines plus tard, je suis parti à Flavigny sur Moselle (près de Nancy), pour y faire de la rééducation et reprendre mes études (ou tout du moins essayer). A ce moment-là, je commençais seulement à manger normalement, c'est-à-dire ne plus être alimenté par le nez et la sonde gastrique (que je retirais sans cesse, même les bras attachés). J'avais tout oublié : comment manger, marcher, parler...la seule chose dont j'étais capable, c'était communiquer grossièrement par écrit avec du mal et seul mon bras droit bougeait (ouf, j'étais droitier).

Arrivé au centre de rééducation, j'ai fait de la kiné, de l'ergothérapie, de l'orthophonie et même de l'orthoptie car j'avais un œil qui regardait de côté avec un magnifique strabisme.

Que c'est dur d'accepter de se retrouver handicapé, en fauteuil roulant loin de ses parents quand on est sportif. J'ai mis 1 an et demi à galérer, tant pour mes parents que pour moi. Puis mes parents ont entendu parler de la méthode TOMATIS. Je suis allé voir ce mon-

sieur jusqu'à Paris et j'ai fait plusieurs séances. Il m'avait dit dès le départ qu'il ne me ferait pas remarquer ni reparler, mais que ça me ferait énormément du bien, pour ouvrir mon esprit et m'accepter comment j'étais. Cette méthode de travail consiste à rééduquer l'oreille de l'être humain pour qu'elle perçoive mieux les sons, l'entourage. Elle n'est malheureusement pas reconnue médicalement et rien ne prouve que cela m'a vraiment aidé à me sentir mieux dans ma peau, mais depuis ce moment-là je ne suis plus accablé sur mon handicap, j'ai apprécié la vie, tel que j'étais.

Les études, à l'époque de mon accident, j'étais en quatrième dans un collège normal. J'ai dû reprendre progressivement en quatrième dite adaptée, on avait les cours de 4 ou 5 et je ne me souviens pas vraiment pourquoi les autres étaient avec moi aussi, mais je ne cherchais même pas à savoir. J'ai pu reprendre l'année d'après, le cursus normal. J'ai eu mon BEPC sans difficulté, j'étais vraiment content et fier de moi. Ensuite je suis allé au lycée, toujours à Flavigny : là j'ai galéré dans les études ! Le niveau scolaire changeait vraiment. J'ai redoublé la seconde, j'ai voulu m'orienter pour faire de l'économie : ça me plaisait vraiment plus que le scientifique, (là j'ai bien compris que mes profs de sciences étaient déçus, mais ils n'étaient pas à ma place. Je suis conscient maintenant que si j'avais suivi un cursus scientifique j'aurais eu trop de mal dans les études, enfin c'est comme ça. Mon choix était le bon). J'ai aussi fait 2 terminales, j'ai raté le bac la première année, tant pis, même si ça fait mal de voir ses amis l'avoir et partir.

On m'a aussi posé une pompe à Liorésal (baclofène). Ça permet de ne plus prendre ses médicaments par la bouche (j'ai du mal à les digérer et c'est bien, plus efficace sur la spasticité, les douleurs.) Le médicament va directement agir à la moelle épinière.

Ensuite, le bac en poche à 23 ans, je suis parti à Vaucresson (toujours une école spécialisée, mais dans laquelle les infirmes sont mélangés avec des valides pour les études faire un BTS en informatique de Gestion sur 2 ans. Les ordinateurs c'était et c'est toujours mon dada. Avant mon accident je bidouillais déjà quelques programmes, c'était le début de l'informatique à l'époque. Là, les choses devenaient sérieuses en programmation. Heureusement que l'ordinateur était à ma portée avec une seule main valide. Le temps passe vite lorsqu'on est dessus...on oublie le handicap, les dou-leurs, ça aide vraiment. Ensuite, je suis reparti à Nancy, je ne savais pas quoi faire en étude. J'ai intégré un foyer d'étudiants en situation. Je me suis inscrit en faculté de droit sans motivation, mes résultats parlaient d'eux même ! J'ai aussi fait un an de Maths Infos et Psychologie (MISASHS exactement, une nouvelle filière), mais là aussi, mes résultats n'étaient pas satisfaisants. Il faut dire que j'en avais ras la casquette de faire des études, je voulais avant tout vivre et profiter de la vie. Bref, étant sur Nancy, j'ai passé le permis de conduire, enfin plutôt le code de la route. C'était vraiment super de le faire comme tout le monde, même s'il faut galérer en

Préfecture pour voir les bons touibis pour avoir leur accord. Bref, j'ai eu le code du 1^{er} coup : ouf ! J'ai quitté Nancy, avec regret car je m'y sentais bien en tant qu'handicapé. Là-bas il y a belle organisation pour les personnes handicapées et les transports en communs : le GIHP ! Je suis revenu chez mes parents avec l'objectif de passer la conduite, pour avoir enfin le permis. On a fait plusieurs autos écoles en vain, puis on m'a orienté sur le centre de rééducation de Mulhouse. Là-bas, ils avaient une voiture adaptée pour la conduite comme il me fallait. C'était chouette ! Dès le début, j'étais à l'aise au volant et j'ai eu le permis du premier coup, le plus dur étant de me mettre au volant et de caser mes grandes jambes. J'ai par la suite rencontré une femme avec qui je me suis mis en ménage quelques années en appartement. On s'est séparé (c'est la vie), mais j'ai voulu conserver mon autonomie et rester chez moi. C'est mieux ainsi, même si mes parents sont toujours inquiets. J'ai une auxiliaire de vie qui vient tous les jours et une aide soignante pour m'aider à me doucher. Je me débrouille très bien ! Depuis mon accident je fais beaucoup de kiné, plus ou

moins régulièrement. C'est juste pour entretenir le gars. Je participe beaucoup à la vie associative sur le pays de Montbéliard en partageant mon savoir et mes capacités. Ça m'occupe bien et ça me fait plaisir de partager et d'aider les autres. Chercher un emploi, ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais c'est bien trop compliqué avec mon handicap au niveau organisation. Aujourd'hui 20 ans après, même si je ne marche plus, j'ai pu récupérer un peu au niveau de mon élocution qui reste cependant très difficile et fatigante. Je ne cherche plus à récupérer, mais je veux vivre comme tout le monde ! Je voudrais terminer ce résumé sur ma vie et plus particulièrement sur ma vie d'après mon accident, en remerciant tout particulièrement mes parents et mon entourage et les chiens de traîneau qu'on a eu (des Samoyèdes), qui ont toujours été là, même dans les moments difficiles, je ne sais vraiment pas ce que j'aurais fait sans eux. Quand ils ne seront plus là, il faudra bien continuer, même si ce sera plus difficile, je ferai sans avoir le choix (pour ne pas changer).

◆ Moments de vie de blessés

Félicitation, Francis !



Je suis licencié dans un club de billard depuis un an et je suis également secrétaire de ce

club. Le Dimanche 27 avril 08 s'est disputée la finale Franche Comté du 8 pool, toutes catégories à Saint Vit, les - 16 ans, les - 21 ans, dr1, dr2, féminin et les + de 40 ans.

J'ai terminé 3^{ème} dans cette dernière catégorie. C'est ma

première coupe en billard et juste avec 1 an de licence.

Je me suis qualifié pour la finale de secteur qui se déroulera à Besançon, le samedi 17 et dimanche 18 mai. Il y aura plusieurs régions, la Franche Comté, l'Alsace et la Lorraine

Place à la poésie

Une jeune stagiaire de l'UEROS est poète, elle se présente :

« Je m'appelle Audrey Lambert, j'ai 22 ans, je vis avec ma mère et ma sœur. J'aime beaucoup écrire et un jour j'étais assise sur un banc dans mon village avec mon baladeur et en voyant un des mes amis arriver, j'ai eu l'inspiration. Il y a eu des mots qui me sont venus tout à coup et voilà maintenant, je lui dédie mes poèmes. »

L'envie de vivre.

Les millions d'étoiles qui brillent au firmament

Que je lis dans tes yeux,
Font naître en moi le sentiment
De n'être plus que deux !
Tu me donnes l'envie de vivre.

Ton sourire étincelant
Qui s'affiche sur ton visage,
Me fait plonger dans le temps
Tel un mirage,
Tu me donnes l'envie de vivre

◆ LES BREVES

La sortie de printemps

Se fera le jour de l'été (**21 juin** !) au départ de Pontarlier, un circuit nous amènera aux tourbières de Frasne, à Labergement Ste-Marie et sa réserve d'animaux pour s'achever autour du Lac St Point.

C'était une très bonne journée l'an dernier, organisée par les mêmes, nos jurassiennes préférées et leurs consorts. Ce sera une très très bonne journée cette année aussi.

Vous auriez tort de ne pas venir !

La fête des rois

a eu lieu le 12 janvier 2008 au foyer de Montferrand-le-Château. Nous étions un grand nombre et personne n'a regretté d'être venu : un très bon repas, une très bonne galette (de qui vous savez !) et une très belle animation par Marie Ange et Gérard Guillaume ; et une tombola à grand succès.

Voilà ce que Bénédicte en a dit:

« Ce 12 janvier, tous, uniformément joyeusement, nous mettons le sort, notre sort, entre les mains du hasard festif d'une vaste loterie, toute animée et colorée, tant de sourires, de confiances, que de paix toute gourmande, dans l'attente du vaste partage de la montagne de lots, où chacun craint reconnaître celui qu'il a donné et, peut-être, manque de chance, qui va lui être redonné ! Ce serait, ma foi, la sinistre parabole, de la chose dont on s'est séparé, sans trop de protocole, et qui revient, directe, à celui ou celle qui l'a jugée généreuse obole, et qui, déçu, la reçoit ! »

Soit une journée très réussie.

Encore un plus (d'importance)

Une **permanence juridique gratuite** est assurée (pour les adhérents et les personnes souhaitant adhérer) tous les troisièmes vendredis du mois par un **avocat spécialiste** du dommage corporel et membre de l'UNAFTC, au siège de l'AFTC. Prendre rendez-vous auprès de Céline Sauvard.

L'Assemblée Générale statutaire 2008 se tiendra

le samedi 31 mai

au foyer Anne à Montferrand-le-Château

16 rue d'Avanne

25300 Montferrand le Château

- § A 9h un accueil sympathique
- § A 10h l'Assemblée Générale
- § A midi le repas convivial

C'est un devoir pour les adhérents d'une petite association de VENIR démontrer sa force.

(Vous avez vu les résultats en première page ? ...)

Une **journée d'action** initiée par l'UNAFTC

« Rendre visible le handicap invisible »

le dimanche **8 juin** 2008 avec :

- § une affiche prévention avec le slogan « la tête aussi, ça se protège » et la photo de leaders sportifs de toutes les disciplines qui imposent le port du casque (moto, vélo, skate, équitation, ski, canoë, parachutisme)
- § une parade de cyclistes et rollers casqués avec les clubs cyclistes et rollers locaux et la présence de personnalités (des sports, des spectacles, et des élus)
- § la diffusion d'un tract commun et texte commun : TC deux initiales pour initiés Traumatisme Crânien, un handicap méconnu
- § et un spectacle de solidarité au Bataclan, avec M. CHEDID!

Cette journée sera reproduite dans de nombreuses AFTC.

A Besançon diverses manifestations sportives valorisant l'AFTC et le port du casque.

§ Le 6 juin à la course cycliste des commerçants des Chaprais.

§ Le 8 juin à la journée de compétition de l'Amicale Cycliste Bisontine, sur le site de Thémis, avec un stand AFTC (230 participants)

§ Le 23 juillet course au Centre Ville, toujours avec l'ACB donc grand public.

§ Le 31 août manifestation avec les clubs de rollers !